

Le président Díaz-Canel salue le verdict favorable à Cuba rendu à Londres

Image not found or type unknown

La Havane, 4 avril (RHC) Le président Miguel Díaz-Canel a salué aujourd'hui le verdict rendu en faveur de Cuba par la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles, qui établit que le fonds vautour CFR I Limited n'est pas un créancier de l'État-nation caribéen.

Sur Twitter, le dirigeant cubain a écrit : La République de Cuba gagne un procès à Londres : CRF n'est pas un créancier de l'État cubain. #Cuba a également gagné à Londres. Une fois de plus, les ennemis de la nation ont échoué. Leurs mensonges se sont heurtés à un tribunal professionnel et prestigieux.

Le CRF a tenté d'acquérir illégalement deux titres de la dette cubaine à bas prix et de conditionner d'éventuels accords avec la Banque nationale de Cuba (BNC) et la République de Cuba comme seule option pour éviter le procès devant la juridiction anglaise.

Par cette manœuvre, ils entendaient obtenir un bénéfice net compris entre 1 200 et 2 000 % de la valeur qu'ils avaient payée.

Lors d'une audience tenue ce mardi (8h45, heure de Londres), la juge Sara Cockerill a notifié aux avocats des parties la sentence correspondant au procès intenté par le fonds vautour CRF I Limited contre la République de Cuba et le Banco Nacional de Cuba (BNC).

La décision du tribunal a confirmé que les irrégularités commises par les fonctionnaires de la BNC, qui ont fait l'objet d'une enquête pénale puis d'une condamnation judiciaire, constituaient des motifs raisonnables pour que le gouvernement cubain refuse de consentir à la cession de la dette en faveur du CRF.

Le jugement a confirmé la position de la partie cubaine au cours de la procédure et a ratifié le fait que le CRF est étranger aux instruments financiers qu'il réclame au pays antillais et qu'il n'avait pas le droit d'établir la créance à Londres, ce qui signifie que la République de Cuba est exclue du procès.

Désormais, la procédure se poursuivra uniquement contre la BNC, qui aura le droit d'établir les réclamations que le droit anglais lui permet. (Source Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/318643-le-president-diaz-canel-salue-le-verdict-favorable-a-cuba-rendu-a-londres>



Radio Habana Cuba